

M

Magazine
Municipal
Manigod

N°9
Mars 2023



Roger Burgat-Charvillon,
notre pétillant doyen,
à Praz Riond



Après une saison hivernale 2021-2022 exceptionnelle, tout le monde s'attendait à vivre la même cette année. Hélas la météo en a décidé autrement. Certains attribuent cette saison décevante aux changements climatiques, mais les anciens et les professionnels vous diront que par le passé nous avons déjà connu des hivers sans neige. Alors que penser ? Une chose est certaine, le climat est complètement déboussolé, peu de précipitations neigeuses sur les Alpes, mais il neige en abondance sur la Californie (Los Angeles n'avait pas vu de neige depuis 30 ans). Des températures estivales cet hiver en Europe et - 50° dans certaines régions des États-Unis. Quelles qu'en soient les causes, cette saison doit nous faire réfléchir et nous inciter à nous préparer à d'autres aléas climatiques.

Les Aravis en général et Manigod en particulier auront toujours des atouts incontestables. Nos paysages, nos montagnes, notre patrimoine préservé et nos produits locaux resteront toujours attractifs. Non, les sports de glisse ne sont pas morts, mais engageons-nous rapidement dans une alternative au «tout-ski» en proposant à nos visiteurs et vacanciers, des activités nouvelles permettant de pallier le manque de neige. Cet objectif doit être celui de tous, professionnels de la glisse, acteurs économiques, Office de Tourisme et bien sûr de toute la population. Trois ans déjà que l'équipe municipale a été élue, nous arrivons donc à mi-mandat et il m'est apparu nécessaire de faire un bilan de nos actions et réalisations durant ces années en les comparant avec nos

engagements pré-électoraux. C'est l'objectif de l'article que vous trouverez dans ce nouveau numéro du M. L'année 2023 verra la concrétisation d'un certain nombre de nos projets, avec notamment la fin des travaux du Pont des Choseaux, pour une livraison prévue fin septembre et le début des travaux de construction du bâtiment d'accueil et de services de la Croix-Fry prévu début avril pour une livraison partielle en décembre. Après deux années Covid, l'année 2023 est l'occasion de renforcer nos liens avec nos amis du Conquet, commune jumelée avec Manigod. Les enfants du Conquet ont été accueillis pendant les vacances de février pour un séjour ski. Le week-end du 1er Mai, la troupe des Margotins se déplacera au Conquet pour présenter et jouer sa nouvelle pièce de théâtre, je les accompagnerai et aurai donc l'occasion de rencontrer

pour la première fois mon homologue Conquetois et enfin, du 17 au 21 mai l'association Neige-Océan accueillera une délégation de Conquetois avec, je l'espère, un certain nombre d'élus, pour un échange fructueux entre conseils municipaux. Je tiens ici à remercier les bénévoles des associations Neige-Océan et Les Margotins pour leur investissement et leurs initiatives qui permettent de faire vivre ce jumelage. Je ne terminerai pas cet édit sans avoir une pensée pour la doyenne de Manigod, Adrienne Fillon-Maillet qui l'an dernier avait fait l'objet de la couverture et d'un article dans le M pour sa centième année et qui malheureusement nous a quittés courant février dans sa 101ème année. Malgré les difficultés évoquées ci-dessus, je souhaite à toutes et à tous une excellente fin de saison hivernale et un printemps ensoleillé et fleuri.

Le Maire

Stéphane Chausson

SOMMAIRE

Focus sur 3 4
Bilan mi-mandat

Commissions 5 6 7 8
Commission Vie Locale
Commission Scolaire
Commission Travaux
Commission Environnement

Zoom sur l'urba 9

Qui êtes-vous ? 10 11
Alain Dréan
Erratum & chiffres du recensement

Portraits croisés 12 13
Roger Burgat-Charvillon
Marie Martins

Le dossier 14 15
Praz Riond

Le reportage 16 17
Devoir de mémoire - La Guerre de Thônes

Le saviez-vous ? 18 19
Economie
Association

Infos pratiques 20

Magazine édité par
Éditeur de la publication :
Mairie de Manigod
3 route de Thônes
74 230 Manigod
☎ 04 50 44 90 20
✉ mairie@mairie-manigod.fr

Directeur de la publication :
Stéphane Chausson

Impression :
DIGITAL PRINT
13 place Avet,
74230 Thônes

Rédaction :
Marielle Perrissin-Fabert, Martine Burgat-Charvillon, Nicole Pillon, Stéphane Chausson, Maiwenn Lebeau, Dorine Veyrat de Lachenal, Didier Lapalus, Sylvie Granger, Bernard Veyrat-Durebex, Guy Bernard-Granger, Didier Rolland, Frédéric Gangnard.

Nous remercions vivement Mathilde Sauvage pour la réalisation de la maquette du M.

Crédits photos : @Gérard Lair, @Bernard Veyrat-Durebex, @Didier Rolland, @Martine Burgat-Charvillon, @Nicole Pillon, @Marielle Perrissin-Fabert, @Guy Bernard-Granger, @Tilby Vattard, @Maiwenn Lebeau, @Bernard Bellon, @Reconquête FDC74, @Murielle Blanchet, @Didier Lapalus, @Anne Veyrat-Charvillon, @Anne-Sophie Vaxelaire, @Les Amis du Val de Thônes, @Sully ski trail, @Mathilde Sauvage.



En couverture,
Roger Burgat-Charvillon
notre pétillant doyen,
à Praz Riond.

Mais qu'à fait la municipalité depuis 3 ans ?

Il y a trois ans, nous proposons nos candidatures à vos suffrages sur la base d'un programme de mandat. Où en est-on aujourd'hui ? L'Équipe municipale a-t-elle tenu ses engagements ? Avez-vous eu raison de nous faire confiance ? Bilan de mi-mandat sur la base des thèmes développés dans la profession de foi.

➤ Agriculture et Environnement : valoriser et préserver

Reconstruction du chalet de berger à l'Aulph du Fier d'en Haut.
Mise aux normes de l'assainissement de l'alpage de l'Aulph du Fier d'en Haut.

Mise aux normes de l'assainissement et branchement au réseau communal d'eau potable de l'alpage de Merdassier.

Intervention du maire auprès des autorités préfectorales, gendarmerie, politiques sur la problématique du loup.

Prise d'arrêtés municipaux pour la tranquillité des alpages communaux la nuit.

Engagement d'études et travaux pour la remise en service de la source de Comburce.

Achat de plus de 20 ha de terrain pour l'agrandissement des alpages communaux.

➤ Tourisme : vivre les 4 saisons de manière durable

Projet de développement d'activités alternatives autour du vélo dans le cadre de la construction du bâtiment d'accueil et de services du col de la Croix-Fry (zone dédiée).

Restructuration de l'ensemble des parkings de la station pour un meilleur accueil des clients.

Réunions de concertation avec les acteurs économiques de la station.

➤ Vie locale et associative : Soutenir la dynamique

Mise en place de réunions annuelles avec l'ensemble des associations manigodines.

Accompagnement des associations qui créent des animations sur la commune (subventions).

Mise en location de jardins collectifs.

Équipement de la zone de loisir sous la Mairie.

Organisation de journées de l'environnement efficaces.

➤ Services municipaux, Economie, Entrepreneuriat

Renforcement du personnel administratif notamment comptabilité.

Création d'un poste ASVP pour sécuriser les parkings en station.

Mise en place d'une planification hebdomadaire des travaux des services techniques.

Mise en place de carnets de bord dans les véhicules communaux.

Mise en place d'un nouveau règlement intérieur.

Mise à disposition de deux locaux commerciaux dans le cadre de la construction du bâtiment de Croix-Fry (automne 2023).

➤ Habitat et espaces publics

Réhabilitation du bâtiment de la poste et création de deux logements, aujourd'hui loués.

Démolition du chalet et création de 4 places de parking en face du bâtiment de la Poste.

Réalisation de barrières métalliques sécurisées sur la rue d'accès à la place de l'Église.

Restructuration de l'ensemble des parkings de la station (Croix-Fry et Merdassier).

Construction d'un bâtiment d'accueil et de services au Col de la Croix-Fry (permis accordé et début des travaux en avril 2023).

Création d'un accès privatif pour les nouveaux locaux de la bibliothèque au groupe scolaire.

Construction de 23 logements dans la zone village (permis accordés, début des travaux 2023/2024).

Achat de 2500 m² de terrain constructible au centre du village.

→ Terroir, Patrimoine et Culture

Travaux de rénovation sur la chapelle du Plan des Berthats.

Demandes de subventions et appel d'offre d'architecte pour la restauration de la chapelle du Villard Dessous (travaux en 2024).

Remplacement de la chaudière de l'Église.

Rafraîchissement de l'intérieur de la salle des fêtes (parquet, plafond et peinture).

→ Transport et Mobilité

Suite au transfert de la compétence transport à la Région, demande de départ des navettes à partir de Thônes (effectif à partir de l'été 2023) et intégration de la navette interne de Merdassier (effectif à partir de l'hiver 2023).

Mise en place d'un service d'aide au stationnement sur les parkings de la station (Agents de sécurité, ASVP, employés communaux et élus).

Diagnostic du Pont des Choseaux et construction d'un nouveau pont (réalisé à 50 %, fin des travaux en septembre 2023).

Dévoïement de la RD 16 au col de la Croix-Fry (effectif en juillet 2023).

→ Social et santé

Mise en place de l'accueil des nouveaux habitants (1ère rencontre en juillet 2023).

Dynamisation du CCAS (Appel des personnes fragiles ou isolées, colis des anciens).

→ Communication et Transparence

Mise en place de l'application « Maires et Citoyens » sur smartphone.

Mise en place d'un nouveau site Internet.

Mise en place de commissions consultatives mixtes élus/non élus.

Organisation de deux réunions publiques par an.

Respect de règles uniformes pour tous les habitants notamment pour l'urbanisme.

Mise en oeuvre d'une consultation citoyenne sur l'avenir du bâtiment Mairie/École.

Création du Magazine Municipal de Manigod : le M, avec 3 numéros par an.

→ Finances locales

Recherche et mise en place de sources d'économie (téléphone, électricité, chauffage, contrats de maintenance, etc....).

Mise en place d'un processus d'attribution des subventions juste et réglementaire.

→ Enfance et Jeunesse

Soutien des enseignants par le financement d'outils et de matériels pédagogiques (achat d'ordinateurs portables, vidéoprojecteur interactif) et de prise en charge de transports pour diverses activités (ski, natation, musique, biathlon, forêt Ecole, etc....).

Soutien de l'association La Farandole avec l'aménagement de l'espace de jeux extérieurs et l'insonorisation de la salle des grands.

Mise en place du projet de délégation de gestion d'une forêt à l'École dans le cadre du projet Forêt/École.

Développement de l'exigence de qualité de la restauration scolaire et réduction de la consommation des produits jetables.

Actions en faveur du développement du goût.



COMMISSION

VIE LOCALE

M'Lire déménage

C'est en 2005 que l'aventure M'Lire a débuté au cœur du village avec, à sa tête, le Président fondateur Jean-Paul Etaix. Ce dernier a été succédé par plusieurs présidentes dont Murielle Blanchet qui le restera durant 7 ans. Les bénévoles de l'époque, aussi dynamiques qu'aujourd'hui, se sont retroussés les manches pour repeindre et mettre un peu de couleur et de «peps» sur les murs des locaux de l'ancienne école maternelle qui sont aujourd'hui, certes vétustes, mais toujours colorés !

C'est en 2021 que la nouvelle équipe municipale soucieuse du coût énergétique dû à l'ancienneté du bâtiment non isolé, a proposé à l'équipe de M'Lire de déménager dans de nouveaux locaux bien plus confortables, au sein du groupe scolaire. Un projet accueilli avec enthousiasme par l'actuelle présidente Brigitte Cary entre autres.

Cette salle attenante à l'école était auparavant utilisée par le centre de loisirs. Avant sa réouverture au public le 13 février dernier, les étapes furent nombreuses. Un chemin d'accès indépendant à la nouvelle bibliothèque «rafraîchie» par les agents municipaux a été créé au mois d'août dernier. Il ont également été présents pour aider au déménagement. Du côté de M'Lire, l'équipe de bibliophiles s'est affairée afin de proposer au public les 3 000 ouvrages actuels préalablement «désherbés» et inventoriés - mise à jour des collections. Cette offre variée est accessible grâce à la subvention annuelle de la Mairie et à l'emprunt régulier d'ouvrages et d'animations à Savoie-Biblio : bibliothèque bi-départementale qui a pour mission de structurer un véritable réseau de lecture publique de qualité sur les territoires savoyards, accessible à l'ensemble de la population.

Outre son panel de livres, l'association M'Lire organise aussi des animations toujours plus variées. La dernière en date, une semaine italienne avec de nombreux événements comme : des ateliers culinaires, des animations pour enfants ou adultes, des concerts, des conférences, témoignages, projection d'un film, une pièce de théâtre... Une inauguration des nouveaux locaux est prévue au printemps. Nouveaux horaires : lundi 16h - 19h, mercredi 16h-18h et samedi 10h - 12h

Accueil des nouveaux habitants : l'équipe municipale vous convie le samedi 1^{er} juillet prochain à 11h pour un temps d'accueil (lieu communiqué ultérieurement).
Sur inscription uniquement en Mairie



Éléments chiffrés du projet :

Aménagement extérieur et signalétique : **7 924,15 €**

Aménagement intérieur (mobilier) : **11 019,53,92 €**

Subvention Savoie-Biblio : **2 781 €**

Par ailleurs, l'abandon de certaines lignes téléphoniques, ainsi que l'accès internet au groupe scolaire et à l'ancienne bibliothèque pour un transfert dans les nouveaux locaux a permis une réduction des coûts de **1 417,60 €** par an.

COMMISSION SCOLAIRE

Une éducation du goût à la saveur locale

Le restaurant scolaire de Manigod sert aujourd'hui 25 % de produits bio dans la composition de ses menus et plus de 33 % de produits de qualité et durable : produits locaux issus de nos exploitations agricoles de Manigod et coopérative du Val d'Arly à Flumet (fromages blancs, crème et yaourts) ainsi que de la viande (bœuf et porc) en provenance des Abattoirs de Megève, des fruits en provenance des deux Savoie, les Vergers Tissot à Pringy et Maulet à Saint Pierre en Faucigny, ainsi que le pain de la Boulangerie la Manigodine. Nous respectons ainsi la loi Egalim sur la restauration collective qui impose aux restaurants scolaires de servir 50% de produits de qualité et durables (Label rouge, AOC, AOP, IGP, HVE, mention «fermier» ou «produit de la ferme»...) dont au moins 20% de produits biologiques.

Nous utilisons des verres et carafes en verre et des serviettes en tissu. Nous veillons à réduire les emballages en plastique en évitant, dans la mesure du possible, les portions individuelles. La gestion des denrées alimentaires est rigoureuse, ainsi le volume de déchets alimentaires est faible 5 à 10 kilos par semaine, ils sont redistribués pour nourrir les animaux.

COMMISSION TRAVAUX

1. Rafraîchissement de la salle des fêtes

Le parquet de notre salle des fêtes vient de retrouver, si ce n'est sa première jeunesse, toute sa splendeur à la suite de l'excellent travail de ponçage et de vitrification réalisé par nos agents du service technique sous la conduite de Daniel Duret. Puisque cet hiver ne nécessite malheureusement pas

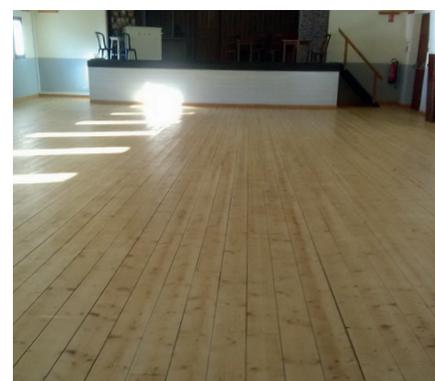


Sandra Dubois, Valérie Vacherand-Denand et 2 bénévoles de Saveur des Aravis : Elisabeth Veyrat-Durebex, et Virginie Belles.

La pause méridienne est un moment privilégié de détente, une occasion pour l'enfant d'assimiler des notions essentielles du vivre-ensemble, mais aussi de développer son goût.

Ainsi, l'enfant peut apprendre à goûter à tout, apprendre à se servir, à aider les copains et à participer au débarrassage du couvert.

À la cantine de Manigod, nous avons à cœur de développer le goût pour des produits de qualité chez les enfants. Ainsi, nous avons de nouveau invité à intervenir le réseau **SAVEUR DES ARAVIS**. Ce réseau, animé par des professionnels et la CCVT est intervenu le jeudi 06 octobre 2022 sur le temps du service de cantine, afin de sensibiliser ces futurs consommateurs aux composantes de leur patrimoine, pour en faire des ambassadeurs privilégiés des produits de qualité de notre territoire. Ce jour-là Valérie Vacherand-Denand et Sandra Dubois ont servi un menu 100 % local à base de produits emblématiques : du pain et du reblochon du village, de la viande de l'abattoir de Megève et des pommes des Vergers Tissot à Pringy. Le temps d'un repas, une équipe de bénévoles ainsi que l'animatrice du réseau ont échangé avec les enfants sur la définition du local, leur connaissance des produits du territoire, leurs notions en cuisine, en agriculture... Nous allons continuer cette éducation du goût avec de belles surprises dans les mois à venir pour les enfants !





2. Le Pont des Choseaux

2023 verra la mise en service du nouveau pont des Choseaux. Malgré l'augmentation exponentielle des coûts et la raréfaction de l'acier, la municipalité a décidé de lancer ce chantier de construction faisant le pari que les prix et les disponibilités se stabiliseraient avec le temps. Pari gagné puisque courant octobre de l'année dernière, le prix des aciers est quasiment redescendu à la normale.

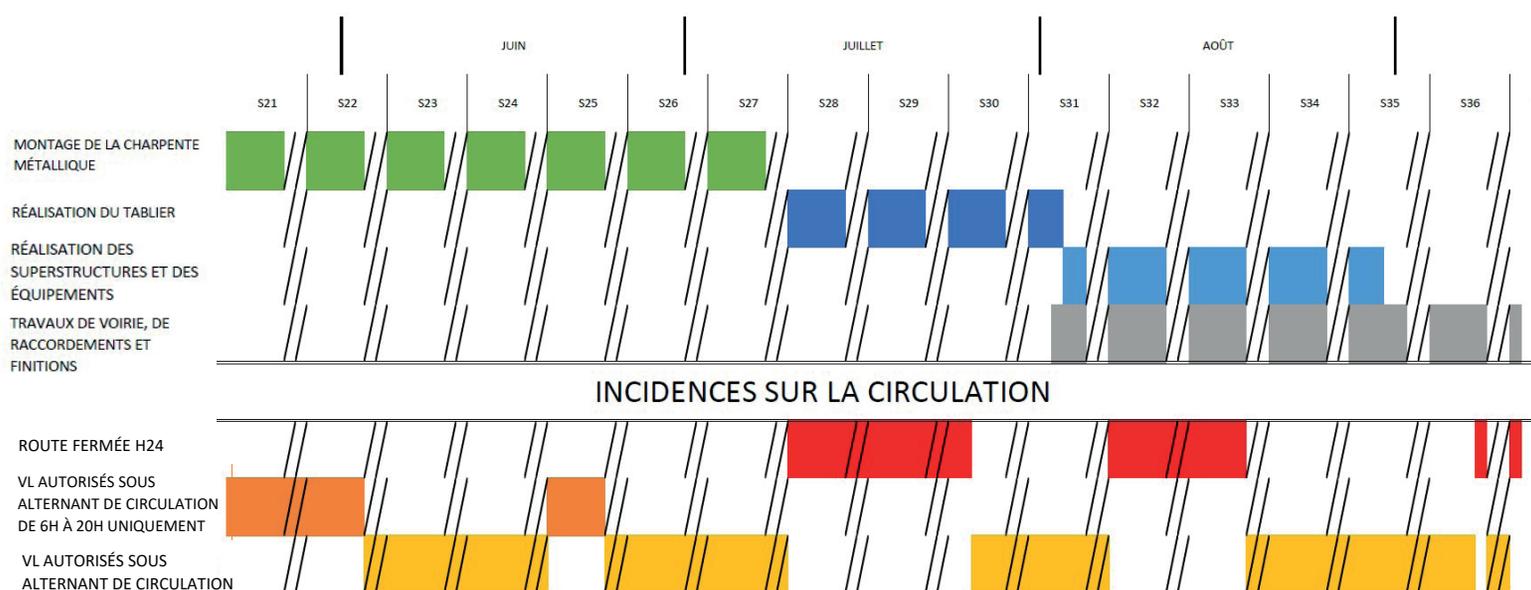
Les travaux sont décomposés en 2 phases :

Une première pour la construction des deux culées qui s'est achevée à l'automne 2022.

Une seconde pour la construction du pont lui-même, les commandes des aciers ont été confirmées et les premières livraisons chez l'entreprise en charge du façonnage des poutres ont eu lieu en début d'année.

Nous avons mis à profit ce décalage «imposé» de calendrier pour travailler avec l'équipe de Maîtrise d'œuvre (bureau ISD) et le groupement d'entreprises (MMBA + LATHUILLE FRÈRES BTP + ACCMA + TSM) à l'optimisation du planning afin de limiter au maximum les restrictions de circulation durant cette seconde phase de chantier.

Nous avons ainsi réussi à ramener les coupures complètes de circulation à 22 jours, au lieu des 9 semaines initialement envisagées, en maximisant les travaux sous circulation alternée. Sauf nouvelle catastrophe indépendante de notre volonté, la mise en service du nouveau pont des Choseaux aura bien lieu cette année courant septembre et les poids lourds au-dessus de 12 tonnes pourront à nouveau filer vers le fond de la Vallée.

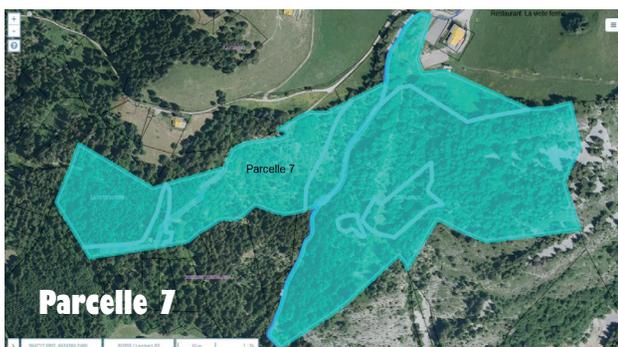


COMMISSION ALPAGE Des travaux d'amélioration

Les travaux de cette année concerneront principalement l'alpage de L'Aulp de Fier d'en Bas, et particulièrement le bâtiment, celui-ci n'ayant pas eu de travaux depuis la réfection de la couverture en 2013.

Il est prévu la réhabilitation totale des deux chambres : l'isolation des cloisons, du plancher, de la toiture et la pose de deux velux, ainsi que la création de placards. Un sas isolé sera créé entre les chambres et le stockage côté Est ; il accueillera le ballon d'eau chaude actuellement dans une des chambres. Seront aussi réalisées la pose d'un radiateur à eau et la consolidation du plancher de la grange afin d'augmenter la capacité de stockage et d'améliorer la sécurité.

Des travaux de reconquête de pâturages seront réalisés cet automne sur les secteurs compris entre Le Crêt du Pin et le ruisseau de Champ Tardif. Ils consistent à supprimer les rhododendrons, les aulnes et les genévriers nains, afin de créer une mosaïque d'espaces ouverts pour augmenter la surface en herbe, tout en conservant un couvert autour des arbres existants, un tel milieu étant aussi favorable pour l'alimentation et la protection des jeunes tétras-lyres.



COMMISSION FORÊT Vente de lots de bois

Ce printemps trois lots de bois seront proposés à la vente par l'ONF :

1. **La parcelle 7** est située à Merdassier pour une quantité de 170 m³ en coupe irrégulière et en bois façonné (coupe et débardage à la charge de la commune) ; les bois seront sortis par le haut vers le restaurant «La Vieille Ferme».
2. **La parcelle 33** est située à La Pusaz, le cubage n'est pas encore défini, mais des travaux d'entretien du périmètre sont à prévoir avant l'intervention.
3. **La parcelle 36** est située sous L'Aiguille, bois vendu sur pied (coupe et débardage à la charge de l'acheteur) : 200 m³ en coupe irrégulière et 150 m³ d'éclaircissement dans la sapinière existante, pour transformation en bois énergie.

La commune, en accord avec l'ONF, souhaite relancer la vente aux particuliers, de chablis ou de bois abattu par les intempéries, par le biais d'un contrat vente délivrance (ou C.V.D.). L'usage des bois vendus est strictement réservé au cessionnaire, la revente étant interdite. Le contrat est passé et conclu entre l'ONF et le cessionnaire, le prix est fixé en TTC par l'ONF avec accord de la mairie. Les bois doivent être exploités et enlevés dans un délai de quatre mois, avec remise en état des chemins utilisés.

Si dans le lot à 1,30 mètre de hauteur, 5% des bois ont un diamètre supérieur à 30 cm, ceux-ci devront être abattus par un professionnel (agriculteur, ouvrier forestier...).

Les personnes intéressées par ce type de contrat devront se faire connaître en Mairie, afin d'être prévenues.

L'affichage des lots se fera en Mairie et sur le site Internet de celle-ci à la rubrique forêt. Une information sera aussi donnée sur l'application Maire et Citoyens.



 périmètre de l'OAP Station UTN locale nouvelle multisite

Photo aérienne (source : Géoportail)

71

PLU MANIGOD

MODIFICATIONS DE NOTRE PLAN LOCAL D'URBANISME

La municipalité a engagé deux procédures de modification de son PLU.

> **La première**, concernait l'actualisation d'une OAP, Orientation d'Aménagement et de Programmation qui exprime de manière qualitative les ambitions et la stratégie d'une commune en termes d'aménagement ; l'OAP sectorielle 16 | Station | Unité Touristique Nouvelle pour sa mise en conformité avec le programme d'aménagement du col de la Croix-Fry portant sur le dévoiement de la Route Départementale, l'aménagement des parkings, la construction du bâtiment d'accueil et de services et les constructions des résidences de tourisme. Cette procédure de Modification Simplifiée n° 1 a été approuvée par délibération du Conseil Municipal du 14 décembre 2022.

> **La seconde**, dont la procédure administrative a démarré en février, a fait l'objet d'une réflexion menée par l'ensemble du Conseil Municipal depuis l'été dernier au cours de plus d'une dizaine de réunions de travail en partenariat avec le cabinet d'urbanisme retenu pour l'occasion (Territoires Demain, Annecy) et notre conseil juridique (Publicîmes Avocats, Annecy). Elle est le prolongement de la mise en œuvre du périmètre d'études - présenté dans le M8 - et motivée par la nécessité d'encadrer par des outils réglementaires la densité afin de mieux maîtriser le développement de notre village et

particulièrement de notre chef-lieu.

Cette modification est aussi l'occasion de corriger quelques «coquilles» identifiées à l'usage, et de développer un volet pédagogique avec un lexique étoffé.

Une enquête publique dont la publicité sera largement diffusée notamment sur notre site Internet et notre application MairesEtCitoyens.fr en complément des voies d'annonces légales, sera conduite d'ici cet été pour une opposabilité attendue pour le début de l'automne prochain. Il est important de préciser que cette procédure ne pourra pas ouvrir à l'urbanisation des secteurs classés aujourd'hui en zone A (agricole) ou N (naturelle) ; nous ne pourrions donc pas à cette occasion instruire les demandes de constructibilité qui devront être soumises à une prochaine procédure de révision du PLU, qui n'est pas à l'ordre du jour.

Dorénavant vous pouvez à tout moment consulter la version en vigueur de notre PLU sur le Géoportail national de l'urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>) en complément de l'information en matière d'urbanisme et d'aménagement sur notre nouveau site Internet.

“ MÊME SI JE NE SUIS PAS D'ICI, J'Y VIS, ET J'AIME CE VILLAGE. ”

Alain naît à Rambouillet en juillet 1955, un papa Breton, une maman Beauceronne. Il est le deuxième d'une fratrie qui comptera sept enfants. La famille habite à Ablis dans la Beauce, Alain vit beaucoup chez ses grands-parents maternels dont il est très proche.

Alain est passionné par le foot, ses débuts sont prometteurs : il a 12 ans quand Versailles s'intéresse à lui, mais sa maman refuse... En formation à 14 ans, Alain doit rapidement travailler « à cette époque les enfants il fallait que ça bosse et c'était tout à fait normal ». Il commence un apprentissage en mécanique agricole, métier qu'il exercera sans plaisir pendant six ans. Heureusement il y a le foot ! Lorsqu'il a 19 ans, c'est Chartres qui tente de le recruter, mais l'armée l'attend... « Est-ce que j'avais un avenir dans le foot ? Je ne sais pas, c'était ma passion, ma vie, j'ai tourné la page ».

Autre passion : la montagne. Alain intègre le 22ème bataillon de chasseurs alpins de Nice sans avoir jamais pratiqué l'alpinisme ni le ski. Son brevet d'alpinisme obtenu, Alain prépare celui du ski, mais trois jours avant l'examen, une chute, cinq fractures à la jambe droite, quatre mois à l'hôpital militaire de Fréjus... De retour en région parisienne, Alain

ALAIN DRÉAN, UN ÉLU ALTRUISTE ET DISCRET

reprend son premier métier mais au magasin désormais. Au cours de ces années, venu faire de la montagne avec deux copains, il découvre Annecy, en tombe « amoureux », il a alors 25 ans. Il se marie en 83 - son premier fils Kévin aura 40 ans cette année - et il rentre au CNRS à Orsay où il passera seize ans. Courageux, Alain prend des cours du soir : maths, dessin industriel ; quand on lui propose un poste en électronique, il suivra des cours pendant quatre ans. En juillet 92, Alain divorce et rejoint son ancien patron qui possède un petit atelier où l'on tisse des micros fils de tungstène destinés à des détecteurs de drogues, d'armes pour les aéroports, le tunnel sous la Manche... Les détecteurs sont également utilisés pour déceler la radio activité et pour soigner les cancers (œil et crâne). Pour l'installation et la mise en route d'un détecteur, il séjournera une semaine en février à Groningen (Hollande du nord), par un froid glacial.

En juillet 99, Alain postule au LAPP, Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de Physique des Particules. « Le travail n'était pas dans mes cordes mais je m'en foutais, j'étais à Annecy. À Orsay je serai devenu ingénieur, je ne suis pas carriériste... ». Dans les Bauges où elle séjourne chez ses parents, Alain revoit Catherine qui travaille à Orsay au service comptabilité.

Quelques mois plus tard ils s'installent ensemble à Aillon-le-Jeune en Savoie. Ils se marieront en décembre 2002. Le couple souhaite se rapprocher d'Annecy où Catherine travaille désormais. Séduits par Manigod, ils achètent un terrain, font construire et s'installent en janvier 2013 avec Samuel né en 2001 et Timothée en 2010.

Altruiste, discret, serviable, à l'écoute, Alain s'est toujours investi pour la collectivité. Pompier bénévole à Ablis, délégué pour les commissions paritaires au CNRS, adjoint au maire aux Aillons... tout naturellement il s'engage auprès de Bruno Sonnier, et à la CCVT il s'occupe des déchets, de l'eau...

Dans l'équipe actuelle Alain est conseiller délégué, investi dans plusieurs commissions.

« Je trouve qu'on fait de bonnes choses avec le conseil municipal et l'ensemble du personnel que je remercie pour leur investissement et leur soutien. Même si je ne suis pas d'ici, j'y vis, et j'aime ce village. Le tourisme de masse me fait peur, la commune doit garder son âme... ».



Le portrait de Guy Bernard-Granger a été publié incomplet dans le M n° 8, voici la suite et la fin.

De retour à Manigod, Guy décide de s'investir pour la commune. À la demande de Stéphane Chausson, séduit par la diversité et le dynamisme de la nouvelle équipe, Guy accepte de prendre en charge l'agriculture, la forêt et l'environnement, trois secteurs qui le touchent et dont il parle avec passion.

Écoutez-le évoquer le dérèglement climatique - le réchauffement, la pluie qui arrive en hiver quand on n'en a pas besoin... - qui va à terme modifier notre environnement, nos paysages, la vie des élevages...

Écoutez-le parler de la protection des alpages, des réserves d'eau, de l'assainissement, des nuisances du tourisme de masse...

Pas de doute, Guy est passionné par Manigod aujourd'hui et pour l'avenir !

MANIGOD 2021 - Ensemble... et tous démasqués !



Fresque des habitants de Manigod en 2021 - Photo de Gérard Lair sur une initiative de l'atelier photo de M' Lire.

RECENSEMENT DE LA POPULATION /

Réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) en partenariat avec les communes, le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France.

En ce qui concerne notre commune, le dernier recensement a eu lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

En voici les résultats :

Notre commune comprend **2 442** logements répartis en :

435 résidences principales (17,81 %)

1960 résidences secondaires (80,26 %)

27 logements occasionnels (alpages et logements saisonniers) (1,11 %)

20 logements vacants (0,82 %)

La population municipale est de 1 006 habitants (personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune). De ce nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus et la détermination du mode de scrutin des élections municipales. À ce chiffre, l'INSEE ajoute la population comptée à part (les étudiants, les personnes vivant en maison de retraite ou dans un établissement de long séjour). Ces données entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

En janvier de chaque année, l'INSEE communique aux mairies, les populations légales.

Au 1^{er} janvier 2023, la commune de Manigod compte **1026 HABITANTS** : population municipale = 999 et population comptée à part = 27.

ROGER BURGAT-CHARVILLON

un homme par monts et par vaux

Né le 3 juin 1936 à Manigod, Roger est le premier d'une fratrie de 9 enfants. À 87 ans, il est aujourd'hui le doyen des habitants de Manigod.

Ses parents, Pierre et Berthe, agriculteurs à Praz Riond et aux Molliats, ont une dizaine de vaches et quelques chèvres. Tous les samedis, les reblochons sont descendus au marché de Thônes ; à l'époque, les touristes sont très rares et il n'y a pas de vente à la ferme, ni de coopérative agricole. Jusque dans les années 65, la ferme dispose du seul téléphone public de l'Envers. Installé par la Mairie dès 1925, un an avant l'électricité, il est utilisé avec parcimonie, seulement pour des communications de grande importance. Roger va tous les jours à l'école des Frères au village, en passant par le chemin des Escorbes. Il mange à la cantine la soupe, les pâtes et la confiture en guise de dessert «on s'y faisait» dit-il. Le dimanche il reprend le même chemin pour assister à la messe et aux vêpres. En novembre 1956, il part pour son service militaire, direction l'Algérie. Blessé à la jambe, il aurait dû être soigné dans un dispensaire de province, mais l'ambulancier originaire de Frangy éprouve de la sympathie pour Roger car le curé de Frangy était de Manigod ; il est alors transféré à l'hôpital Maillot d'Alger. Cette blessure lui permettra de revenir à Manigod pour quatre semaines de convalescence avant de repartir en Algérie. Après 28 mois, il rentre à Manigod avec des séquelles psychologiques et le sentiment que «Cette guerre n'a servi à rien !» ; s'ajoutent des séquelles physiques. En effet, Roger souffre physiquement pendant plusieurs années, en particulier des douleurs dorsales qui réduisent sa mobilité, heureusement Renée, thérapeute de Genève le soigne par le magnétisme. En 1964, son père Pierre meurt accidentellement. Roger a alors

seulement 28 ans ; c'est une tragédie pour toute la famille. Il s'implique alors davantage dans l'exploitation agricole. L'hiver, il s'occupe de la ferme à Praz Riond, mais ce qu'il aime par-dessus tout c'est être l'été en alpage, d'abord aux Berthats, puis au Plan-du-Tour. Ce quotidien de travail est heureusement ponctué, l'été, par les bals du dimanche soir à l'Auberge (Chalets de la Croix-Fry), au Bouchet ou aux Clefs et l'hiver, par les veillées à la Gutary ou chez Reydet où l'on joue, danse et chante. Durant les hivers 1979 à 1982, Roger utilise ses engins agricoles pour englacer la route de Plan Bois pour les Championnats (France et Europe) de bobsleigh sur route. Le froid ambiant n'empêche pas la chaleureuse ambiance. Une nuit de février 1989, la ferme familiale explose et brûle, suite à une fuite de gaz. Toute la famille est physiquement indemne, mais choquée ; le bétail est durement touché : des vaches meurent. Les rescapées, prises en charge par des agriculteurs manigodins, «vieilliront» mal. La famille déménage temporairement dans la ferme maternelle aux Molliats. Toujours volontaire, Roger est souvent embauché : labourage du jardin, plantation/arrachage des pommes de terre, traite des vaches et fabrication du reblochon... Son travail et sa bonne humeur sont très appréciés ; il fait même les marchés, jusque dans le Var, aidant Pierrot ou le P'tit François à vendre de la tartiflette. En dépannage dans une ferme près d'Annemasse, il obtient son permis de conduire au 3ème essai. En 1961, il acquiert sa 1ère voiture : une Juva-4 ; l'unique voiture de la famille sert au transport des reblochons, du matériel, des membres de sa famille. Par la suite, il utilisera un 4x4 pour accéder à la montagne du Plan-du-Tour. Il prend très vite goût à la conduite automobile. Aujourd'hui, il vit avec son frère Jean dans la ferme familiale à Praz Riond. Ses plaisirs actuels sont de conduire et de jouer à la belote. Roger aime la vie.

Roger,
notre pétillant doyen
à Praz Riond

MARIE MARTINS

une femme ancrée au plateau du Torchon

Un bel après-midi du mois de février, sous un soleil resplendissant, la fin de la route communale en direction du plateau du Torchon, Marie Martins nous ouvre la porte du chalet traditionnel familial.

Marie est venue rejoindre Michel Boisseaux-Bourgeois son mari en 2010. Ce chalet de 1886 appartenait à Fernande Golliet, la grand-mère de Michel, puis il fût repris par ses parents adoptifs Adrien Bourgeois et Lucienne Golliet.

Dans une ambiance zen, face à l'Étale et à ses voisines dont l'Aiguille de Manigod, un bouquet de mimosa rayonnant au milieu de la table, Marie nous souffle qu'elle vient de fêter ses 54 bougies. Native de l'Isle d'Adam, Marie a grandi entourée de ses parents gardiens d'une propriété bourgeoise au milieu d'un parc arboré où elle aimait tant jouer avec sa jeune sœur durant son enfance. De nature timide et renfermée, Marie voulait devenir rapidement autonome et travailler. Elle a débuté sa vie active en tant que coiffeuse dans un salon. «C'était comme ma deuxième famille» nous confie-t-elle. Cette expérience professionnelle lui a permis de prendre confiance et elle s'est vite aperçue que son moteur de vie était de «s'occuper des autres». Elle poursuit sa carrière en tant qu'aide médico-psychologique. Inspirée par Mère Térésa, ses origines portugaises l'ont ensuite guidée vers une mission humanitaire au Brésil dans les favelas où elle dit avoir été touchée par l'accueil, l'entraide et la sincérité des relations avec la population locale. Le retour s'est avéré difficile. «Cela m'a remise à ma place» nous lance-t-elle. Cette expérience restera profondément gravée en elle. En 1990 à l'âge de 21 ans, elle découvre Annecy lors d'un séjour avec des personnes en situation de handicap dont elle s'occupe à l'époque. «Quand j'ai vu ce lac

avec ces montagnes, j'ai été époustoufflée. Je me suis dit qu'un jour j'habiterai ici». Mère de deux enfants, Marie mène une vie professionnelle qui s'est éloignée de ses valeurs. Elle ne s'y retrouve plus vraiment. Le temps passe, ses enfants grandissent, son rêve de se rapprocher de la nature est encore bien présent. En 2009 Marie rencontre Michel, alors en voyage dans la région parisienne. Le hasard ou le destin, Michel habite près d'Annecy... dans un écrin de verdure, au plateau du Torchon à Manigod. C'est ainsi que la manigodine d'adoption prend ses valises et déménage en juillet 2010 pour le versant de l'Envers afin de recommencer une nouvelle vie et prendre un nouveau chemin. Après de nombreuses désillusions dans le domaine du service à la personne, une charge de travail toujours croissante et du stress en continu, Marie fait une pause professionnelle. En parallèle, Marie découvre le Reiki, la méditation ; le contact avec la nature lui apporte aussi beaucoup. Elle prend ainsi conscience qu'elle doit créer son propre univers professionnel. Riche de ses expériences passées, elle se forme aux médecines douces : Reiki, massages, techniques issues de l'ayurvéda et de la médecine chinoise... Décembre 2020, c'est une nouvelle page qui s'écrit, Marie Martins crée «Montagne Tao» chez elle au Torchon. Pari réussi, elle prend le temps d'écouter ses hôtes et de leur apporter une parenthèse de bien-être. Montagne Tao est une évidence pour Marie car la montagne a quelque chose d'essentiel à ses yeux. Ce qui la passionne, c'est la nature, le monde du vivant, les énergies..., en somme un retour aux valeurs essentielles. Tao désigne le chemin, l'évolution spirituelle que l'on accomplit. C'est en quelque sorte son histoire...

« J'ai trouvé une cohérence dans ce que je fais et ce que je vis. »

...CROISÉS /



Marie,
une vie en harmonie
avec la nature
au Torchon

PRAZ RIOND & LE TORCHON

OU L'EXCELLENCE DE L'ACCUEIL !

L'Envers ou l'Ubac désigne le côté d'une vallée orienté au Nord, moins exposé au soleil, donc généralement plus frais et plus humide. Le versant opposé est l'Adroit ou l'Adret. Praz Riond et Le Torchon font partie de ces hameaux situés sur l'Envers de Manigod, couronnés par les sommets d'Orsière, Roche Vieille et de Sulens. Le Sulens, montagne emblématique, accessible depuis Sous Sulens, par «le chemin du facteur» ou par le col de Plan Bois. Deux tables d'orientation sont installées à 1839 m d'altitude près de la croix. On retrouve l'architecture traditionnelle des maisons orientées dans le sens de la pente, faites de pierre et de bois avec leur toit à 2 pans où le zinc et la tuile se substituent aux tavaillons. Une vue sur le village et ses environs offre chaque saison un spectacle de toute beauté.

«Praz Riond» qui signifie «pré rond» s'est transformé, dans l'usage, au fil des ans en «Praz Riand» et pour certains en «Praz Riant». C'est un lieu de passage obligé, ô combien fréquenté été comme hiver, pour se rendre au Foux, au Torchon et au col de Plan Bois.

A PRAZ RIOND, UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE

«LE PEINTRE EUGÈNE» Burgat-Charvillon est né à Praz Riond, le 17 février 1844. La vie très dure en montagne contraint cette famille à émigrer à Paris vers 1856. Il fréquente l'École des Beaux-Arts où il reçoit l'enseignement de Van Elven et de Isidore Pils et devient artiste peintre. L'État acquiert plusieurs de ses œuvres conservées au musée du Luxembourg et à Carnavalet. Le musée d'Annecy possède entre autres «La sortie de la mariée». D'autres tableaux sont conservés au musée de Thônes : «En chauffant le four», «La fileuse et La pipe» (poêle). Une rue porte son nom à Annecy. Il s'éteint à Paris le 27 septembre 1911.

(Extrait de l'article écrit par Anne Veyrat-Charvillon BC n° 26)

LA SCIERIE DU NANT DE BARLOTTIER

Il y a bien longtemps, un moulin à grains s'élevait à cet emplacement. Un peu plus bas, M. Dadier exploite une scierie. En 1924, il la déplace sur ce lieu puis la cède à la famille Jon en 1952. Elle fonctionne jusqu'en 1968 avec la roue à aubes alimentée par l'eau de la source de l'Étang et du nant de Barlottier. En 1969, un moteur électrique remplace la roue. 2017 marque la fin d'activité de cette scierie. Aujourd'hui, elle est la propriété de Séverine Gangnard et de Frédéric Masson.

LE FOUR À PAIN

La farine servant à la confection du pain et à l'alimentation du bétail est conservée dans quatre greniers. Le four à pain sert aussi de refuge au chasse-neige en bois. L'hiver, deux juments assurent le déneigement jusqu'aux Choseaux. Depuis 1962, cette tâche est confiée aux services municipaux. Un grenier et le four sont détruits.

UNE CROIX est érigée à l'écart de la route. La Vierge présente sur cette croix ne regarde ni les chalets, ni la vallée, mais surveille la montagne au-dessus. (Cf M8 p.14/15)

Au début des années 1960, l'été, le chalet Cohendet reçoit des **COLONIES DE VACANCES** venant de La Loire. Des tentes sont installées sur le terrain plat au-dessus de la maison. Un feu de camp, où les enfants des alentours et leurs parents sont conviés, clôture leur séjour.

LA CABINE PUBLIQUE TÉLÉPHONIQUE

installée chez Berthe et Pierre Burgat-Charvillon porte le numéro 10. C'est le premier téléphone installé à l'Envers. En 1979, les habitations sont raccordées au réseau d'eau potable : ils en rêvaient depuis longtemps «de l'eau sur l'évier !».

En 1976, LE 28ÈME RALLYE AUTOMOBILE DU MONT-BLANC

descend la route de l'Envers depuis Plan Bois. En 2022, le rallye de Faverges l'emprunte dans le sens de la montée depuis Praz Riond. Une réédition aura lieu le 1^{er} avril 2023.

Aujourd'hui, 10 personnes habitent le hameau qui est composé de : 4 maisons, 1 ferme, 1 bâtiment agricole, 2 ateliers (menuiserie et meublerie) et 3 greniers.



Le four de Praz Riond par Eugène Burgat-Charvillon, 1885.



B LE BOB



UN SPECTACLE À LA HAUTEUR DE L'ÉVÉNEMENT OÙ LES PARETS SONT DE SORTIE !

Praz-Riond accueille en janvier 1979 l'arrivée du Championnat de France de bobsleigh sur route, un Trophée International en janvier 1980 et les premiers Championnats d'Europe en janvier 1981. Les Manigodins et les Clertins ouvrent la piste du Championnat de France en parets...

C L'AGRICULTURE

Jusque dans les années 1980, l'agriculture est l'activité économique principale du secteur. Aujourd'hui, seule la ferme de Stéphane Burgat-Charvillon perdure avec 40 vaches laitières. Les chèvres des frères Josserand passent l'hiver dans la maison de Chilpi avant de regagner l'alpage du Macheux. L'entreprise de menuiserie de Frédéric Masson emploie un salarié, un apprenti et une secrétaire à mi-temps. L'atelier meublerie de Séverine Gangnard est ouvert toute l'année (cf. M7 p. 18).



D LE TORCHON, UN STADE DE NEIGE LOIN DE LA FOULE

La voie communale dite du Torchon construite en 1973, dessert aussi Lachat, Chez Georget Aux Molliaux, Le Platon, Rocher Longet. L'Association Foncière Pastorale Manigod-Sulens créée en 1977, réalise depuis le Torchon, la construction de pistes pastorales conduisant aux alpages de la Tête, de Sur la Balme, de l'Arbarête et du Macheux, aux 17 chalets et au site historique de La Cola. Trois de ces chalets ont abrité l'École de Cadres du Maquis et de nombreux résistants en 1943-1944. (Cf. le livre *Le Maquis de Manigod, berceau du Maquis des Glières*)

À ce jour, aucune ferme n'est plus en activité, cependant les pâturages sont entretenus par divers agriculteurs.

Une nouvelle activité a vu le jour : un centre de Bien-Être : Montagne Tao, créé par Marie Martins.

Les randonneurs, les promeneurs, les vététistes stationnent aux confins de ce hameau profitant d'un panorama exceptionnel sur la vallée de Manigod. En 1984, un relais de télévision est édifié. Il abrite aussi les installations de SFR et Bouygues Télécom.

Le réseau d'eau potable est présent depuis 1993. En février 1995, la première édition de la course de ski-alpinisme «Les sources du Fier»,

se déroule sur le massif du Mont Charvin. Une météo capricieuse occasionne un redoux et contraint les organisateurs à proposer le massif de Sulens comme itinéraire de repli. Le départ est donné sur le plateau du Torchon. Aujourd'hui, c'est le camp de base de la Suly. En 2015, quelques passionnés de ski et de montagne organisent la première compétition alliant ski alpinisme et trail sur le massif de Sulens. Après deux années d'absence, cette année elle proposait uniquement une épreuve de ski alpinisme en deux formats : «La P'tite Suly» : un parcours découverte en solo et «La Grande Suly» : un parcours technique en duo, mais cette course a été annulée du fait du manque d'enneigement.

Pour clôturer la saison d'hiver, les moniteurs de l'ESF nous offrent, chaque année en mars, une descente aux flambeaux de la pointe d'orsière au Torchon. Ce petit coin de paradis abrite 3 maisons habitées toute l'année, un gîte récemment aménagé, 4 résidences secondaires et 2 greniers.

Un site unique et exceptionnel avec ses espèces animales et végétales variées.



LE REPORTAGE /

Guerre de Thônes
Daniel Lanoux



DEVOIR DE MÉMOIRE *la guerre de Thônes*

Nous sommes en mai 1793. La vieille Europe occidentale entre dans la période moderne pendant que la France se débat dans sa très violente révolution. Huit mois plus tôt, la Savoie, paisible état souverain, vieux de presque 800 ans et déjà démocratiquement en avance, a été envahie sans déclaration de guerre par l'armée révolutionnaire française.

S'il existe à l'époque une vallée qui s'est particulièrement opposée à l'intrusion des Français, c'est celle des Aravis. Peu connue, la guerre de Thônes à laquelle 60 manigodins ont participé est un événement important de cette période. Une femme hors du commun, Marguerite Frichelet en est l'héroïne.

Samedi 4 mai 1793, c'est jour de marché à Thônes. Sur la place du village, Marguerite surnommée «La Frichelette» harangue les foules et les exhorte à refuser l'enrôlement forcé des jeunes Savoisiens, dans l'armée française. Le mouvement insurrectionnel s'accroît, si bien qu'ils seront très nombreux le lundi à se rassembler pour mener la rébellion. Un certain Avrillon est nommé général et des compagnies communales s'organisent :

- 150 hommes du Grand-Bornand protègent le quartier général installé sur le plateau de Morette et surveillent la route d'Annecy,
- 200 hommes de Thônes,
- 100 de la Clusaz,
- 40 de Saint-Jean-de-Sixt sont répartis dans la petite plaine d'Alex au-dessus du Cruet,
- 56 des Villards,
- 50 des Cléfs
- 100 d'Alex se tiennent en renfort.

La compagnie de Dingy défend le défilé et le Pont de Saint-Clair. Une vingtaine de paysans surveillent les étroits d'Entremont. Les Essérieux sont gardés par la compagnie de Serraval. Les hommes de Manigod et du Bouchet, commandés par Jean-François Savay-Guerraz, gardent le passage de l'Épine. Joseph Collomb-Clerc, un paysan de la Clusaz, fabrique des canons dans de vieux chênes. Près du four de Tronchine, les femmes ont installé une sorte de fonderie où le plomb et l'étain de leur vaisselle viennent se changer en balles. Mais pendant ce temps, deux jacobins de Thônes, acoquinés avec les Français, courent à Annecy pour trahir la résistance qui s'organise.

À l'aube du mardi 7 mai, une expédition est menée au Château de Menthon pour s'approvisionner en armes : deux petits canons, des épées, des vieux fusils et une réserve d'étain sont rapportés. Sur le chemin du retour, les Savoisiens sont surpris par un détachement de militaires français. Ils ont juste le temps de s'échapper en grimpant les pentes du Cruet mais leur chef, Maurice Genans âgé de 72 ans est pris. Bien qu'il se soit rendu, il est fusillé sur le champ. Les deux camps se font face jusqu'au jeudi 9 mai. Des paysans, venus prêter main forte, accourent avec des faux, des haches, des fléaux, des bâtons et font basculer des roches entassées sur les pentes pour écraser l'envahisseur.

Trois fois les Français reviennent à la charge et trois fois ils sont repoussés par les montagnards qui restent maîtres du camp de Morette. Vêtue en homme, La Frichelette est sur tous les fronts : fusil à la main, infatigable, elle organise le ravitaillement avec son équipe de femmes et encourage les rebelles. Après avoir épuisé toutes leurs balles, les résistants utilisent les cailloux du Fier comme projectiles. Les canons en bois ont fini par exploser et les tirs des fusils cessent faute de cartouches. Ils sentent bien que la victoire leur échappe, mais ils tiennent bon pour retarder la marche de leurs ennemis et donner le temps de fuir aux femmes, aux enfants, aux vieillards et invalides restés à Thônes.



L'armée révolutionnaire française



La Frichelette



La résistance Savoisiennne

Finalement, ils se résignent à battre en retraite pour éviter le massacre. Barthélémy Tessier, jeune Thônain de 22 ans, choisit de rester. Il se place en embuscade au-dessous de Thuy et lorsque le commandant de la cavalerie française surgit avec son armée, il le vise et fait feu. Mais son arme s'est enrayée. Un Français lui fend le crâne d'un coup de sabre, ses oreilles sont coupées et serviront de cocardes à un chapeau républicain. Simon Déléan, prisonnier Thônain de 19 ans, sera contraint de porter sa tête jusqu'à Thônes. Du côté de l'Épine, la troupe manigodine recule face aux républicains trop nombreux. Leur chef Savey-Guerraz et son compagnon Joseph Bardet sont tués et leurs cadavres exposés sur la place de Serraval. Il s'ensuit un véritable carnage : désertée par ses habitants qui ont dû fuir dans les bois et les montagnes, la ville de Thônes voit déferler les troupes françaises, braillant leurs chants révolutionnaires en traînant leurs prisonniers. Pendant trois jours, les maisons sont mises à sac, le bétail est emmené, l'église est dévastée. 26 prêtres se réfugient au Grand-Bornand, 22 à la Clusaz et 12 à Manigod. Ils se terrent dans des grottes comme la « Bourne de la Révolution » située au Plantron et celle de « La Bavauje » en montant à l'Étale, ou se cachent dans les cheminées des maisons à l'Envers ou au Foux. Les gens se sentant traqués, montent dans les bois de La Clusaz. Ils se méfient les uns des autres tant ils craignent qu'un espion français puisse être caché parmi eux. Les républicains s'en prennent même

aux enfants et aux bébés, ainsi pour échapper à cette violence, 18 berceaux sont cachés dans une grange à Paccaly et d'autres dans des lieux plus reculés. Le dimanche 12 mai, le pillage cesse enfin. Les habitants regagnent leurs maisons saccagées, mais ils doivent se soumettre à la République Française. Pierre Durod le maire, resté à Thônes pour protéger les intérêts des habitants est fusillé ainsi que le barbier-perruquier. Leurs têtes tranchées seront promenées sur des piques selon la coutume révolutionnaire. Marguerite Frichelet est capturée et subit un interrogatoire avant d'être emmenée à Annecy et jetée dans un cachot du Palais de l'Isle. Elle est finalement condamnée à la peine capitale pour s'être travestie avec des vêtements d'homme et pour son attachement à sa foi et à son pays La Savoie. Digne, elle se rend au Pâquier et traverse la foule silencieuse en récitant son chapelet. Certains en la voyant retiennent leurs larmes car la moindre compassion peut passer pour un crime. Elle se sent émue mais sa foi lui rend son courage. Elle repousse le prêtre républicain et presse le bourreau pour ne pas se donner en spectacle. Enfin, elle se met à genoux, lève les yeux vers le ciel et ordonne son exécution aux soldats. Ainsi la glorieuse fille des montagnes succombe et son cadavre est jeté à la fosse commune.

Cet épisode marquera le début de 23 années d'occupation française, pendant lesquelles 84 000 Savoisiens sur 400 000 recensés à l'époque, seront

massacrés et le pays complètement ruiné. En 1815, suite au Congrès de Vienne et au traité de Paris, La Savoie retrouve sa souveraineté et acquiert la neutralité et le protectorat suisses.

Les familles, les descendants des combattants, les passants qui viendraient à la Nécropole de Morette le 8 mai, pourraient ne pas saisir pourquoi au même instant se tiendraient d'un côté des élus aux écharpes tricolores et de l'autre une marche aux couleurs de la Savoie, comme si deux mondes parallèles, mais mutuellement respectueux envers ceux qui sont tombés pour leur Patrie, cohabitaient. D'un côté, la célébration de la victoire de 1945 et de l'autre, la commémoration de ces résistants de Savoie, qui dans la guerre de Thônes ont péri, car ils se battaient pour leurs droits naturels.

L'oppression n'a pas qu'un seul visage, elle prend racine dans la négation des droits humains.

Pour en savoir plus sur l'histoire de notre territoire, une conférence de Claude Duffour est organisée par M'Lire le vendredi 24 mars à 20h30 à la Salle des Fêtes de Manigod. Participation au chapeau.



« LE HAMEAU DE MON PÈRE » DE ÉLISE VEYRAT-DUREBEX

À tout juste 25 ans, après une école de management avec spécialisation hôtellerie et restauration pendant 5 années et une formation en alternance chez Paul Bocuse d'un an, **Élise Veyrat-Durebex** reprend les rênes de l'établissement de son papa Marc Veyrat, grand chef étoilé de renom. Entourée d'une équipe de 10 personnes, Élise gère « **Le Hameau de Mon Père** », situé aux Maisons des Bois à la Croix-Fry depuis décembre dernier. Son établissement propose une cuisine de saison favorisant les produits locaux et un hébergement avec 7 suites réparties dans plusieurs chalets. Le Hameau de mon père s'inscrit dans un environnement traditionnel montagnard et chaleureux.

Selon Élise : « **vivre une transmission de l'établissement à travers une affaire familiale était pour moi une évidence** ».

« LE CHOUCAS » DE CLAIRE & XAVIER

Claire Marchal et Xavier Carrin sont deux passionnés de restauration formés en école hôtelière à Gérardmer pour elle et à Moutiers pour lui. Xavier a pu collaborer au côté du Chef Alain Cortesi au restaurant l'Amandier à Annecy avant de prendre la place de chef de cuisine au Petit Paradis à Talloires, en 2014.

Spécialisée en sommellerie, Claire a fait ses armes chez la Cheffe Anne-Sophie Pic à Valence, avant de retrouver Xavier et l'équipe du Petit Paradis, en 2017 où ils travaillent ensemble.

Ils cherchaient une affaire complémentaire pour la saison d'hiver, lors de leur première venue à Merdassier, les jeunes restaurateurs ont eu un véritable coup de cœur pour cet endroit. Ils décident alors d'acheter l'établissement Le Choucas en 2022.

Après des travaux d'embellissement de la salle, pour s'approprier les lieux, ils lancent leur activité en décembre. Ils assurent le service du midi et souhaitent développer les soirées sur réservation.

Cette première saison leur a permis de découvrir une clientèle fidèle à Merdassier. Xavier propose une cuisine simple, goûteuse et faite maison qui met en avant les produits locaux, accompagnée d'une carte de vin élaborée avec soin par Claire.

Le message de Claire et Xavier : « **Rien de grand ne s'est accompli sans passion** ».



RÉPONSES AU QUIZ SUR LES CROIX DU M n°8



Croix n°1
La Charmette
(dans la haie,
en bas du
chalet PLUS)



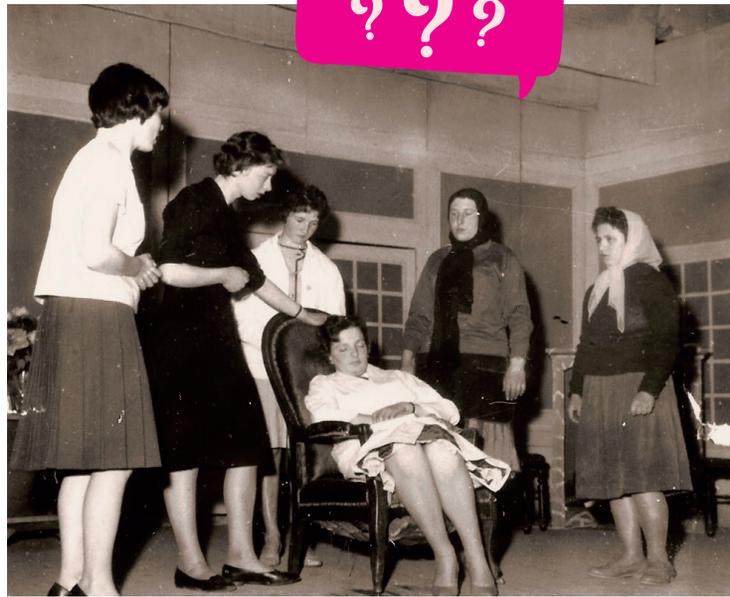
Croix n°2
Crêt de la
Croix (entre
Plan des
Berthats et
La Vellaz)



Croix n°3
La Louvatière



Croix n°4
Les Granges
(en haut de la
RD16)



ASSOCIATION

« LES MARGOTINS, À LA CONQUÊTE DU FAR-OUEST... »

Le 28 avril prochain, les membres de la troupe des Margotins s'envoleront pour le Conquet, village au bout de la Bretagne jumelé avec Manigod ; ils sont attendus pour la représentation de leur pièce « Sacrée journée aux Edelweiss ». Au départ de ce projet, une boutade formulée par des amis bretons de Didier Cary, un membre des Margotins : « Vous avez qu'à venir jouer chez nous à Plougonvelin ! »... Plougonvelin, un village situé à côté du Conquet... La boutade devient idée, l'idée fait son chemin et devient projet, grâce à l'efficacité du couple Bernard ; Murielle prend contact avec ses amies conquetoises membres de l'association Mer et Montagne, l'équivalent de l'association manigodine Neige et Océan, Anthony prévoit des décors transportables... et quelques mois après le projet est lancé.

Vous avez un talent pour le son, la lumière, les décors ou autres et l'envie de rejoindre cette joyeuse bande, alors n'hésitez pas à les contacter.

«Sacrée journée aux Edelweiss», salle des fêtes de Manigod. Tarif adulte : 10€. Tarif enfant (-12 ans) : 5€.

Vendredi 31 mars & samedi 1^{er} avril à 20h30.
Dimanche 2 avril à 18h00.

Vendredi 7 avril & dimanche 9 avril à 20h30.

Billetterie en ligne sur www.lesmargotins.fr
Renseignements au 06 87 13 36 30

À Manigod, le théâtre c'est une tradition. En effet, de mémoire dans les années 1950, existait une troupe de théâtre composée uniquement d'hommes... puis plus tard, les femmes se sont mises aussi à monter leur propre pièce ainsi la représentation comportait deux pièces de théâtre : celle des femmes et celle des hommes ! À partir de 1960, les membres de la Chorale de Manigod ont contribué au financement de la Salle paroissiale, devenue ensuite Salle des fêtes, en donnant une double représentation théâtrale : un drame et une comédie, puis ensuite une seule pièce et une troupe mixte. Cette salle et notamment l'inclinaison de son sol a été conçue pour le théâtre et le cinéma. En attendant sa construction, la représentation était jouée dans une salle de l'ancienne Mairie/école ; les spectateurs étaient si nombreux qu'ils étaient assis sur les rebords des fenêtres et sur les marches des escaliers... À partir de 1964, la troupe joue avec succès plusieurs fois à Alby-sur-Chéran, sur une proposition de Gilou et René Veyrat-Parisien. Cependant, au fil des années, la troupe s'essouffle et 1976 marque, pour un temps, la fin des représentations théâtrales à Manigod. Mais c'est sans compter sur la tradition théâtrale de notre commune car en 1990 un groupe de manigodines et manigodins motivés relance cette tradition en créant la troupe Les Margotins sous statut associatif loi 1901 avec 3 puis 4 puis 5 représentations en avril. Le succès est au rendez-vous, les habitants de Manigod,

de toute la Vallée se déplacent en nombre pour voir la pièce mais aussi pour un moment d'échanges à l'entracte. En 2018 Les Margotins ont aussi été invités à participer au Festival des Planches de Poisy. La pièce est proposée en septembre par un comité de lecture en fonction du nombre de rôles afin que tous les Margotins qui le souhaitent puissent jouer, elle est ensuite validée démocratiquement par les comédiens et comédiennes. Une partie du bénéfice de chaque représentation est donnée à une association locale en faveur des enfants telles que l'APF, Handi Ski Club Loisirs, Le P'tit Monde de Lilou ; ainsi entre 2008 et 2018, 26 748 € ont été versés dont 11 850 € aux coopératives et à l'Association des Parents d'Élèves du Groupe scolaire et à l'association La Farandole de Manigod. Aujourd'hui la troupe comprend une trentaine de membres, des femmes et des hommes de 30 à 77 ans... chargés de la mise en scène, du décor, du son et de la lumière, de la communication, de la vente des places, du transport des décors... parmi eux une douzaine de comédiens et comédiennes, pour qui « jouer c'est oublier qui tu es ; ton personnage ce n'est pas toi, tu t'affranchis alors du regard des autres sur ta personne et tout devient alors possible ».

LES MARGOTINS, C'EST « COMME UNE GRANDE FAMILLE » avec des rires, des tensions, le trac la veille de la première, mais jamais de jugement.

L'association les Margotins, c'est aussi une présidente : Céline Lambersend. Elle a rejoint l'association en 2001 car le goût du théâtre lui a été donné par son père, qui jouait à Manigod, mais aussi par sa professeure de français du Collège Saint-Joseph, Madame Rousey qui a décelé en Céline des talents de comédienne. Céline assure la présidence des Margotins depuis 2004. Avant de prendre une décision, elle aime prendre l'avis de Maryline Perrillat-Merceroz, le duo fonctionne bien. Céline rassemble, fédère, exigeante avec elle-même, mais bienveillante et à l'écoute des autres... « Céline, elle nous donne envie de continuer ».

INFOS PRATIQUES !

2. Horaires ouverture au public

MAIRIE

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30

Vendredi : 8h30 - 12h30

13h30 - 16h

Le Maire peut recevoir sur rendez-vous tous les jours ouvrés de la semaine et le samedi matin.

DÉCHETTERIE

Ouverte uniquement le :

Mercredi : 13h30 - 17h30

Samedi : 8h - 12h

13h30 - 17h30

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, Mardi, Jeudi,

Vendredi et Samedi :

8h15 - 11h15

Fermée le mercredi

6. Rallye de Faverges

Le samedi 1^{er} avril, à 14h30, passage du 37^{ème} Rallye automobile de Faverges. Épreuve spéciale : Praz Riond/Plan Bois. L'association du voisinage du Plan des Berthats tiendra une buvette sur place.

9. Spectacle Les Margotins « Sacrée journée aux Edelweiss »,

Salle des fêtes de Manigod tarif adulte : 10€ / Enfant (-12 ans) : 5€.

Vendredi 31 mars & samedi 1^{er} avril à 20h30.

Dimanche 2 avril à 18h00.

Vendredi 7 & dimanche 9 avril à 20h30.

Billetterie en ligne sur www.lesmargotins.fr - Renseignements au 06 87 13 36 30.

11. Nouveau site internet de la Mairie

En ligne depuis le 20 février, plus intuitif, pratique, complet et local car créé par Alpinum.io, agence Web à Manigod.

12. Course de ski des Associations Communales de Chasse Agréées

Le 8 avril à 10h à la Croix-Fry, sous réserve d'enneigement.

13. Kokopelli à Manigod le 10 mai, devant l'ancienne Mairie/école

Comme l'année dernière vente de semences libres de droits et reproductibles, issues de l'agriculture biologique et biodynamique, organisé par M'Lire dans le cadre de la semaine Jardin.

14. Compostage

À partir du 1^{er} janvier 2024 le compostage devient obligatoire pour tous : particuliers et professionnels, pour les déchets de cuisine et de jardin.

Des composteurs sont disponibles à la CCVT, ambassadeur@ccvt.fr

1. Mouvements au sein du personnel communal

Elisabeth VAISY a été recrutée à compter du 19/09/2022 en qualité d'adjoint administratif stagiaire sur le poste d'assistante services techniques et service urbanisme et inscription restauration scolaire.

Charly Avrillon dit à Jean Antoine - agent technique du 01/12/22 au 31/03/23

Cyril Girard-Clos - agent technique du 12/12/2022 au 31/03/2023

3. La commune recrute

Pour les services techniques : un agent technique polyvalent à temps complet.

Pour la surveillance cantine : 1 agent à temps non complet (3 h/semaine soit 1h30 les lundis et les mardis pendant la pause de midi de 11h30 à 13h00).

4. Nouveaux arrivants

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants le samedi 1^{er} juillet 2023 à 11h. Lieu à définir. Nouveaux arrivants en résidence principale depuis mai 2020 : inscrivez-vous !

5. Journée de l'environnement

Le samedi 3 juin 2023, rendez-vous à 7h30 au garage communal, toutes les bonnes volontés sont attendues, la répartition des chantiers se fera en fonction des aptitudes physiques et des compétences de chacun. À partir de 13h00 un repas sera offert par la Mairie à tous les participants. Merci de vous inscrire à la journée et au repas avant le lundi 22 mai 2023, en Mairie ou par mail à : mairie@mairie-manigod.fr

7. Tour de France

Étape 15 (Les Gets → Saint-Gervais :

180 km) le dimanche 16 juillet.

Montée du Col de la Croix-Fry (km 124) par Manigod.

8. Inscriptions au groupe scolaire

Inscription des enfants pour la rentrée scolaire 2023. Les parents doivent prendre rendez-vous avec Vanessa Perinet, en Mairie ou 04 50 44 90 20, avant le 14 avril.

10. Conférence sur l'histoire de notre territoire

par Claude Duffour, organisée par M'Lire le vendredi 24 mars à 20h30 à la Salle des Fêtes. Participation au chapeau.

Date de la réunion publique :
le 31 mai à 20h30
à la salle des fêtes.

Date de parution du n° 10 du M :

le 15 juillet 2023

Le M. est disponible en Mairie ou sur notre site internet : www.mairie-manigod.fr